

Service enfance jeunesse de Saint-Pierre-la-Cour

Fiche d'informations obligatoires

Cette fiche est indispensable pour les services suivants :

Accueil de loisirs et Restauration scolaire

Valable de juillet 2019 à juillet 2020

L'enfant

Nom :	Prénom :
Date de Naissance :	Sexe : <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin
Ecole :	Classe :

Les représentants légaux ou tuteurs

1 : lien avec l'enfant :	2 : Lien avec l'enfant :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal :	Code postal :
Commune :	Commune :
Tel domicile :	Tel domicile :
Tel portable :	Tel portable :
Tel professionnel :	Tel professionnel :
Email : @	Email : @

Les Allocataires

N° Sécurité Sociale :	N° Sécurité Sociale :
N° CAF :	N° CAF
N° MSA :	N° MSA

Indiquer le représentant qui prendra en charge les factures :

Représentant légal ou tuteur 1

Représentant légal ou Tuteur 1 et 2,

Représentant légal ou tuteur 2

pour dispositions particulières (garde alternée, placement,...)

Autre, précisez :

Fait à.....

Le.....

Signature des représentants légaux :

Veuillez signaler tout changement à la coordinatrice enfance jeunesse

Mairie, 22 rue des provinces, 53410 St Pierre la Cour

02-43-01-80-12 / 06-46-24-52-60

Fiche d'informations sanitaires

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles concernant l'enfant dont vous êtes responsable.

*Votre enfant.....suit-il un traitement médical : oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants.

(Boîte de médicament dans leur emballage d'origine, avec la notice et marquée au nom de l'enfant).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance ni confié à l'enfant.

*Autorisez-vous le personnel à donner les médicaments prescrits par un médecin ? oui non

*Autorisez-vous tout médecin à intervenir en cas d'urgence et si nécessaire, sous anesthésie, après en avoir été informé ? oui non

*En cas d'hospitalisation et après vous en avoir informé, dans quel établissement souhaitez-vous que votre enfant soit emmené :

*Nom et commune du médecin traitant :

*Merci de fournir obligatoirement une copie du carnet de vaccination.

Pensez à vous munir d'une assurance scolaire et extrascolaire pour votre enfant.

Tableau à remplir par vos soins

1		2		3		4	
Vaccins Diphtérie Tétanos Poliomyélite coqueluche		Maladies déjà contractées		Allergies		Particularités médicales	
Dates derniers rappels	Dates prochains rappels	Cocher les cases concernées		cocher les cases concernées	Conduite à tenir et PAI*	Difficultés rencontrées	Informations et recommandations
		<input type="checkbox"/> Rubéole	<input type="checkbox"/> Rougeole	<input type="checkbox"/> Asthme		<input type="checkbox"/> Maladie	
		<input type="checkbox"/> Oreillons	<input type="checkbox"/> Varicelle	<input type="checkbox"/> Aliment		<input type="checkbox"/> Rééducation	
Attention, ce vaccin doit obligatoirement être à jour pour fréquenter des lieux de collectivité. Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires : joindre un certificat médical de contre-indication		<input type="checkbox"/> Scarlatine	<input type="checkbox"/> Otite	<input type="checkbox"/> Médicament		<input type="checkbox"/> Crises convulsives	
		<input type="checkbox"/> Angine	<input type="checkbox"/> Coqueluche	<input type="checkbox"/> Autre		<input type="checkbox"/> Handicap	
		<input type="checkbox"/> Rhumatisme articulaire aiguë	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Autre		

* PAI : Projet d'Accueil Individualisé. Dans tous les cas d'allergie, ce document est à mettre en place par le médecin de l'Education Nationale

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant autres que les représentants légaux et tuteurs :

Nom, prénomlientel.....

Nom, prénomlientel.....

Mon enfant peut partir seul : oui non

Mon enfant prend habituellement le car : oui non

Les Autorisations

Autorise mon enfant à participer à toutes activités manuelles, sportives, sorties, séjours, sous la responsabilité du personnel encadrant (Accueil de loisirs et ateliers de la pause méridienne école Jules Ferry).

Autorise mon enfant à se baigner dans les endroits autorisés et selon les conditions fixées par la réglementation.

Autorise mon enfant à se déplacer à pied, car, vélo, voiture communale ou d'un tiers après en avoir été informé.

Autorise l'organisateur à prendre des photos ou vidéos de mon enfant et à les utiliser uniquement dans le cadre des activités ou de la presse.

Accepte les règlements des différents services (Accueil de loisirs et restauration).